



DIRECTEUR(TRICE) DE LA DIRECTION COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

Définition de l'emploi :

Le cadre réglementaire du domaine de la propreté et des déchets est fortement marqué par les directives européennes et la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. Les différents dispositifs prévoient notamment des mesures visant à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets dans différents secteurs

Par ailleurs, la gestion des déchets s'inscrit durablement comme une compétence intercommunale, dans une logique globale d'optimisation des coûts et des modes de gestion, les déchets tendent à devenir une ressource, dans un système de filière économique qui se structure, et qui s'intègre pleinement dans les préoccupations des collectivités en matière de politique environnementale et de développement durable.

Ces compétences s'exercent en régie à la CAHC (intercommunalité de 14 communes et 120 000 habitants), et s'inscrivent dans le projet de territoire écologique.

Dans ce cadre, le Directeur participe à l'élaboration, met en œuvre et contrôle les projets et les opérations de gestion des déchets. Il est garant de l'évacuation et de la valorisation des déchets, en conformité avec les réglementations.

Le Directeur/trice est un cadre A expérimenté qui pilote et anime la direction encadrant les deux services. Il est le garant de l'atteinte des objectifs tant dans le pilotage opérationnel que budgétaire.

Il assure la bonne exécution du service de la collecte et de la valorisation des déchets, en tenant compte notamment des actions inscrites au sein du projet de territoire écologique adopté par la collectivité dans toutes les actions de sa direction, en interne et avec les partenaires extérieurs.

Rattachement administratif

Présentation du service d'affectation : Direction Collecte et Valorisation des Déchets

- Mission principale du service : Collecte et valorisation des déchets
- Composition du service d'affectation (*effectifs*) : 108 collaborateurs
- Positionnement du poste : Sous l'autorité du directeur du Pôle Ingénierie Technique

Descriptif général des missions

- **Missions principales du poste (*raison d'être ou finalité du poste*)**
 - Encadrer, animer, et gérer les activités de la Direction (régie de collecte en porte à porte et en point d'apport volontaire / ateliers / Déchèterie / Ambassadeurs du tri / Redevance spéciale),
 - Manager les collaborateurs des différents services de la direction (planifier et animer des réunions de directions),
 - Elaborer et suivre le budget de la Direction,

- Participe à l'optimisation continue du cadre budgétaire et assure la bonne utilisation des moyens humains nécessaire à la continuité du service,
- Etablir et faire vivre le lien avec les différents services de la CAHC,
- Proposer les pistes d'évolution et de modernisation de la Direction dans le cadre du Projet d'Administration et du Projet de Territoire Ecologique,
- Participer à travers ses actions à la réduction globale des déchets dans le cadre du Projet du Territoire Ecologique,
- Pilote l'ensemble des projets de modernisation et d'amélioration du service.

Conditions de rémunération (*partie réservé DRH*)

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
 - Filière : technique
 - Catégorie : A
 - Cadre d'emplois : ingénieur territorial
- **RIFSEEP** : groupe 2, catégorie 8, coefficient compris entre 0.51 et 0.60
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires)** : oui
- **13^{ème} mois**,
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant**,
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée**,
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**

Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation** : Direction Collecte et Valorisation des déchets
- **Durée hebdomadaire de service** : temps complet
- **Horaires de travail** : 39h en journée. Travail décalé selon la nécessité de service
- **Moyens mis à disposition (*matériels, humains, financiers, ...*)** : bureau, smartphone professionnel, véhicule de service en pool, ordinateur portable.
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (*déplacements professionnels, travail isolé, ...*)**
- **Eligibilité au télétravail (*sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique*)** oui

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
 - N+1 : Directeur Général Adjoint du Pôle Ingénierie Technique
 - N+2 : Directeur Général des Services
- **Situation fonctionnelle** :
 - Relations fonctionnelles en interne : services de la CAHC
 - Relations fonctionnelles à l'extérieur : SYMEVAD, usagers du service, prestataires, Communes, Bailleurs

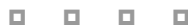
Compétences

- **Les « savoirs »**
 - Permis B,

- Expérience significative en matière de collecte des déchets,
- Connaissance des notions fondamentales des collectivités territoriales,
- Connaissance des législations en matière de collecte et de traitement des déchets, de la législation relative au travail des agents, de la législation relative au transport des déchets,
- Notions techniques sur les véhicules utilisés,
- Notions en termes de marchés publics.
- **Les « savoir-faire »**
 - Maîtrise des techniques de management et aptitudes à l'encadrement de personnel,
 - Organisation des tournées, logistique,
 - Maîtrise de l'outil informatique,
 - Concevoir et faire appliquer une démarche qualité,
 - Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- **Les « savoir-être »**
 - Rigueur, organisation et méthode,
 - Sens des responsabilités et du service public,
 - Disponibilité,
 - Autonomie,
 - Sens de la communication et du contact avec le public,
 - Aptitude au travail en équipe,
 - Force de proposition, dynamisme, sociabilité,
 - Sensibilité aux problématiques environnementales.

Santé au travail

- **Risques du poste** : risques psychosociaux
- **Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste** : Lors des sorties terrain au minimum chaussures de sécurité et vêtement haute visibilité en haut



SIGNATURE AGENT	SIGNATURE N+1